

L'an deux mille seize, le seize avril à dix sept heures, les membres de l'association se sont réunis à la salle polyvalente de Bise sur convocation du bureau par courrier postal, mail et voie d'affichage, en date du premier avril deux mille seize.

L'assemblée est présidée par M Patrick Verlaque en sa qualité de Président et Mme Marie Plet en sa qualité de secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence émargée par tous les adhérents présents (29 présents, 20 représentés).

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise. Puis, le président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

- **Rapport moral et financier**
- **Renouvellement de la conduite principale d'alimentation d'eau potable en collaboration avec les travaux d'assainissement effectués par la commune**
- **Renouvellement de la moitié des membres du Bureau**
- **Questions diverses**

Le Président remercie de sa présence, Robert Thiollière, Maire de Genestelle avec qui l'ASA travaille en étroite collaboration pour le remplacement de la conduite principale dans le cadre des travaux d'assainissement.

Il remercie également les membres du bureau pour le travail bénévole accompli tout au long de l'année ainsi que tous les adhérents pour leur implication dans la vie de l'ASA et leurs actions en faveur de l'économie d'eau en périodes de sécheresse.

Les travaux 2015

Les travaux de mise en conformité du captage de la source du Fourcin, commencés le 30 mars 2015, se sont terminés le 30 juillet 2015.

Il comprenaient : le captage à l'œil de la source, la réalisation d'un ouvrage de réception et la mise en place d'une station de traitement de l'eau pour un coût total de 100 000 € TTC. La participation financière du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau s'est élevée à 65 000 €. Après déduction des 20 000 € de TVA la participation de l'ASA restait à 15 000 €.

Sous le contrôle de la Sté Naldéo d'Aubenas, maître d'oeuvre du projet, les travaux ont été menés à bien, sans surcoût, par l'entreprise Valette à Prades qui a pris à sa charge la remise en état du lieu et des parcelles des propriétés voisines après travaux : murs de soutènement, accès.

Depuis la réalisation de ces travaux toutes les analyses se sont révélées conformes à la législation.

Grâce à ces travaux le débit de la source a augmenté d'environ 30%. Actuellement, il est de 172 m³/jour.

Depuis le début de la remise en état du réseau entamée en 2010, soit : la remise à neuf du quartier du Travers dont la canalisation principale, de toutes les vannes, la pose de compteurs de productions, la mise en place d'un stabilisateur de pression, l'interconnexion des réservoirs haut et bas. La mise en conformité du captage du Fourcin, le coût total des travaux se monte à environ 250 000 €. A ce jour, tout a été payé et les toutes les subventions reçues (hors 15 000 € de TVA qui devraient arriver prochainement). En 2010 le compte bancaire de l'ASA affichait un montant positif de 80 000 €, à ce jour il affiche un montant de 55 000 €.

Un rappel est fait sur les vannes qui sont la propriété de l'ASA, seuls les membres du bureau sont habilités à les manipuler.

Cette année il n'y pas eu de problèmes sur le réseau ni de fuites, les analyses étant conformes il y a donc eu moins de frais, pas de débroussaillage (inclus dans le marché). De ce fait les frais de fonctionnement sont restés faibles : environ 1800 €.

L'ASA a doté le lavoir d'une table et de bancs en bois qui rend bien des services. Elle a donné un avis favorable à l'association du P'tit Marché pour l'utilisation de ce local et de cette table les jours de marché.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée Générale.

Rapport financier

Marie PLET présente les résultats de l'exercice 2015, arrêtés par la perception d'Antraigues au 15 décembre 2015, qui font apparaître les chiffres suivants : recettes de fonctionnement 12 540,60 €, dépenses de fonctionnement 2 093,61 €, recettes d'investissement : 72 564,78 €, dépenses d'investissement : 80 521,15 €.

Résultats de clôture de l'exercice 2015 : Excédent de fonctionnement 10 446,99 € + Dépenses réelles de fonctionnement décision modificative 3 345,71€ soit résultat de fonctionnement 13 792,70 €
Investissement 52 903,29 € (affectés en investissement au budget 2016)

L'assemblée générale approuve ledit exercice tel qu'il lui a été présenté.

Budget prévisionnel 2016

Le tarif de l'eau 2016 passe à 149,00 € TTC, forfait annuel..

Le budget prévisionnel a été réalisé par Mr Heyraud inspecteur Divisionnaire des finances publiques à Aubenas, Marie Plet et Patrick Verlaque, il se décompose comme suit :

Fonctionnement

Recettes et dépenses s'équilibrent à 13 410,00 €

Investissement

Recettes et dépenses s'équilibrent à 161 905,99 €

L'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Projets

Cette année 2016, c'est la conduite en fonte d'acier, qui date des années 30, qui va être remplacée à partir du quartier du Travers jusqu'à la station d'épuration. Ces travaux seront réalisés en parallèle avec les travaux d'assainissement prévus par la mairie. Toutes les bouches à clés seront remplacées, les raccordements existants à la charge de l'ASA. La station d'épuration sera équipée d'un point d'eau.

Le coût de ces travaux est estimé à 153 000 €, financés à hauteur de 30% par L'Agence de l'Eau (soit 45 900 €). Ce type de travaux n'étant pas financé par le Conseil Départemental, un dossier de demande de subvention à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été déposé à la préfecture mais rejeté car les ASA n'entrent pas dans le cadre de ces subventions.

Une demande d'aide à hauteur de 40%, à titre exceptionnel, a été sollicitée auprès du Conseil Départemental qui a accepté de ré-étudier notre situation lors de la prochaine réunion de la commission Territoire en septembre 2016, donnant l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'attribution de la subvention. Ce qui est encourageant.

Toutes les démarches possibles pour trouver ce financement sont mises en œuvre car il serait vraiment dommage de ne pas profiter de l'ouverture de tranchées de l'assainissement pour remplacer cette canalisation.

Une convention a été signée avec la mairie afin de faciliter la tâche administrative, notamment pour ce qui concerne les mandats de paiements.

Un deuxième projet est en cours d'élaboration : la réalisation d'un nouveau réservoir (avec une conduite enterrée sous pression qui suivra le chemin communal) et le raccordement au réseau, de nouvelles habitations quartier des Agiers et cimetière.

Les dossiers sont prêts, le montant des travaux s'élève à 230 000 €. L'Agence de l'Eau nous a accordé une subvention à hauteur de 30% (soit 69 000 €), le Conseil Départemental 15% (soit 35 000 €), pas de DETR.

Ces travaux ont été reportés en 2017.

Le remplacement de l'imprimante pour une plus petite, plus fonctionnelle et plus économique pour les recharges d'encre est prévu pour cette année.

Intervention de Robert Thiollière, Maire de Genestelle

Le Maire félicite toute l'équipe de l'ASA pour le travail accompli et annonce qu'une réunion publique concernant les travaux d'assainissement sera programmée prochainement.

Élection de 4 membres du bureau

Sont démissionnaires: André Audigier, Patrice Duplan, Jean-Claude Rascle, Patrick Verlaque

Se représentent : André Audigier, Patrice Duplan, Jean-Claude Rascle, Patrick Verlaque

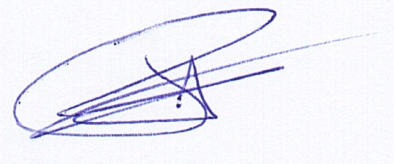
Ces membres sont élus à l'unanimité.

Patrick Verlaque remercie l'ensemble des présents pour leur participation à l'assemblée générale. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.

Patrick VERLAQUE, Président



Marie PLET, secrétaire



En séance du 19 avril 2016 les membres du bureau ont élu :

Patrick Verlaque : Président,

Francis Espenel : Vice-Président,

Marie Plet : Secrétaire,

Christian Gras : Responsable technique

Membres : André Audigier, Martial Darbeille, Patrice Duplan, Jean-Claude Rascle

Jean Rascle : Président d'honneur